

Information relative au Suivi du Dossier des Crédits d'impôt

Rapport du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées <http://www.fin.gc.ca/news04/04-079f.html>

Le 15 décembre, Le ministre des Finances, Ralph Goodale, et le ministre du [Revenu](#) national, John McCallum, ont accueilli favorablement le rapport final du Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées, intitulé *Une fiscalité équitable pour les personnes handicapées*. Ceci concerne les crédits qui peuvent être accordés à des personnes souffrant de maladies chroniques demandant des soins quotidiens.

Voici le lien Internet pour le Comité consultatif technique sur les mesures fiscales pour les personnes handicapées, pour une fiscalité équitable pour les personnes handicapées <http://www.disabilitytax.ca/>

D'importance particulière est la Recommandation 2.5 qui dit :

« Le gouvernement fédéral veille à ce que les exigences législatives et administratives concernant l'interprétation actuelle relative aux soins thérapeutiques de maintien de la vie tiennent compte comme il se doit du temps consacré à la préparation essentielle et à l'administration de ces soins, et au rétablissement qui doit suivre, suivant l'orientation des récentes décisions de la Cour canadienne de l'impôt. »

Pour s'assurer que cette recommandation soit adoptée par le gouvernement fédéral, il faudrait écrire à votre membre du parlement pour qu'il support la recommandation de ce comité. Barbara Marche, de *Diabetes Advocacy* (www.diabetesadvocacy.com) recommande que les gens envoient un copie conforme au Ministre des Finances, L'hon. Ralph Goodale, et au ministre du Revenu national, L'hon. John McCallum.